## EXTRAIT DU REGIS 10: 081-200063360-20240610-20240613\_4-DE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON

## Séance du 10 juin 2024

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 27.

En exercice: 27.

L'an deux mille vingt-guatre et le dix à dix-neuf heures trente.

le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre

prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur

DUFOUR, Maire. Qui ont pris part à la délibération : 24.

Date de la convocation : 03/06/2024

Présents: M. DUFOUR Thierry, , M. BOUCHON Christophe, MME TAMBORINI Christine (Procuration de MME CONDOMINES MAUREL Nadine), M. De LAGARDÈ Vincent (Procuration de M. GAYRARD Alain), MME BOUSQUET Audrey, M. HEIM Philippe, MME VIGUIÉ Nawel, M. KROL Alfred, M. ANTOINE Gérard (Procuration de M. BAYLE Nicolas), MME BLANCO Caroline, MME BONNÈT Céline, M. CACERES Philippe, MME COBOURG Monique, M. GOUTY Michel, M. GOZE Emile, M JOUANY Claude (Procuration de M. TROUCHES Michel), MME LAGHZAOUI Nawal, MME MALAQUIN Hélène, M. PAULIN Samuel, MME VERGNES Brigitte.

Date d'affichage: 03/06/2024

Absents excusés: MME CONDOMINES MAUREL Nadine (Procuration à MME TAMBORINI Christine), M. BAYLE Nicolas (Procuration à M. ANTOINE Gérard), M. COSQUER Cyril, M. GAYRARD Alain, (Procuration à M. De LAGARDE Vincent), M. TROUCHES Michel (Procuration à M. JOUANY Claude).

Absents: MME DUBOIS Océane, M. ROYER Jacques

Secrétaire : M. KROL Alfred.

## N° DEL2024-29 : Participation des communes aux frais de fonctionnement des écoles - Année scolaire 2024/2025.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les décomptes concernant la détermination du prix de revient en 2023 d'un élève fréquentant l'école maternelle et l'école élémentaire, soit:

- 1 191 € pour un élève en maternelle,
- 746 € pour un élève en élémentaire.

Après examen et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de FIXER une participation des communes dont les familles auront souhaité inscrire leurs enfants à l'école de Puygouzon pour l'année scolaire 2024/2025 à :
  - 1 191 € pour un élève en maternelle,
  - 746 € pour un élève en élémentaire,
- de **DEMANDER** le versement de la participation au cours du 1<sup>er</sup> trimestre scolaire.
- de **DÉSIGNER** Monsieur le Maire pour la signature de toutes pièces à intervenir.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance

Le Maire

DE PUI

Alfred KROL

Thierry DUEOUR

1/1